CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCES-VERBAL DE LA CONSULTATION ECRITE DU 16/01/2018

La mobilisation des prélèvements versés à l'EPFL au titre de l'article L 302-7 du code de la construction et de l'habitation nécessite une adaptation de la délibération adoptée le 25 novembre 2015 et ce, afin que le projet de création de logements sociaux sur le site des anciens établissements Lemoine à Moyeuvre-Grande puisse se réaliser.

M. FREYBURGER, président du conseil d'administration, a chargé M. TOUBOL d'organiser le vote par écrit selon les modalités prévues par l'article 13 du règlement intérieur institutionnel. Les membres titulaires du conseil d'administration ont ainsi été invités à se prononcer sur le dossier susvisé.

Un rapport de présentation du directeur général, le projet de délibération dans sa version papier ainsi qu'un dossier de vote nominatif a été transmis par voie postale (en recommandé) le 16 janvier 2018 à chacun des administrateurs titulaires ainsi qu'à M. SCHRICKE, suppléant, en l'absence de représentant titulaire de l'État désigné par le ministre chargé des collectivités territoriales.

Les administrateurs ont été invités à retourner leurs votes, accompagnés d'éventuelles remarques et questions, au plus tard pour le lundi 29 janvier 2018. Bien qu'il s'agisse d'une consultation écrite, un quorum de 17 votants devait être observé. Dans l'hypothèse où ils n'auraient pas été en mesure de répondre à cette consultation, les administrateurs ont été invités à faire suivre le dossier de vote à leurs suppléants.

Le bilan de cette consultation, intégrant de manière exhaustive les remarques et questions des votants ainsi que les réponses correspondantes, fait l'objet du présent procès-verbal dont l'approbation est prévue lors de la réunion du conseil d'administration du 07 mars 2018.

Les personnes consultées sont listées dans le tableau ci-dessous. Il est également précisé dans ce tableau si elles ont ou non répondu.

NOM	Prénom	Organisme représenté	REPONSE / SANS REPONSE
SCHRICKE	François	ETAT - Collectivités territoriales	REPONSE
GAY	Emmanuelle	ETAT - Urbanisme / Logement	REPONSE
LAHEURTE	Renaud	ETAT - Urbanisme / Logement	REPONSE
BIED-CHARRETON	Hugues	ETAT - Budget	REPONSE
DEBORD	Valérie	REGION Grand Est	SANS REPONSE
DEL GENINI	Elisabeth	REGION Grand Est	REPONSE
LALANDRE	Jean-Marie	REGION Grand Est	REPONSE
PFEFFER	Kévin	REGION Grand Est	REPONSE
SADOCCO	Rémy	REGION Grand Est	SANS REPONSE
VILAIN	Eric	REGION Grand Est	REPONSE
CORZANI	André	Conseil Départemental Meurthe-et-Moselle	SANS REPONSE
HARMAND	Alde	Conseil Départemental Meurthe-et-Moselle	REPONSE
BEAUSERT-LEICK	Valérie	Conseil Départemental Meurthe-et-Moselle	SANS REPONSE
BOURSIER	Catherine	Conseil Départemental Meurthe-et-Moselle	SANS REPONSE
LALANCE	Corinne	Conseil Départemental Meurthe-et-Moselle	REPONSE
PIZELLE	Stéphane	Conseil Départemental Meurthe-et-Moselle	SANS REPONSE
PERRIN	Stéphane	Conseil Départemental Meuse	REPONSE
JANNOT	André	Conseil Départemental Meuse	REPONSE
ZIROVNIK	Rachel	Conseil Départemental Moselle	REPONSE
FREYBURGER	Julien	Conseil Départemental Moselle	REPONSE
BERVILLER	Jeanine	Conseil Départemental Moselle	SANS REPONSE
REICHHEILD	Patrick	Conseil Départemental Moselle	REPONSE
SCHUH	Gilbert	Conseil Départemental Moselle	REPONSE
GROS	Dominique	Conseil Départemental Moselle	SANS REPONSE
LECLERC	Simon	Conseil Départemental Vosges	REPONSE
GERECKE	Luc	Conseil Départemental Vosges	REPONSE
BABOUHOT	Nathalie	Conseil Départemental Vosges	REPONSE
WERNER	François	Métropole du Grand Nancy	REPONSE
DEAU	Pascale	Communauté d'Agglomération d'Epinal	REPONSE
BERGE	Guy	Metz Métropole	REPONSE
DELVERT	Bernard	Bar-le-Duc Sud Meuse	REPONSE
END	Jérôme	Communauté de communes du Saulnois	REPONSE
BRIZZI	Moreno	Val de Fensch	REPONSE

Le quorum de 17 votants a donc été observé.

Récapitulatif des votes :

NOM	Prénom	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE
SCHRICKE	François	x			
GAY	Emmanuelle	x			
LAHEURTE	Renaud	x			
BIED-CHARRETON	Hugues	x			
DEBORD	Valérie				
DEL GENINI	Elisabeth	x			
LALANDRE	Jean-Marie	x			
PFEFFER	Kévin		x		
SADOCCO	Rémy				
VILAIN	Eric	x			
CORZANI	André				
HARMAND	Alde	x			
BEAUSERT-LEICK	Valérie				
BOURSIER	Catherine				
LALANCE	Corinne	x			
PIZELLE	Stéphane				
PERRIN	Stéphane	x			
JANNOT	André	x			
ZIROVNIK	Rachel	x			
FREYBURGER	Julien	x			
BERVILLER	Jeanine				
REICHHEILD	Patrick	x			
SCHUH	Gilbert	x			
GROS	Dominique				
LECLERC	Simon	x			
GERECKE	Luc	x			
BABOUHOT	Nathalie	x			
WERNER	François	x			
DEAU	Pascale	x			
BERGE	Guy	x			
DELVERT	Bernard	x			
END	Jérôme	x			
BRIZZI	Moreno	x			

Remarques / questions figurant sur les réponses :

M. PFEFFER : « En l'absence de plusieurs chiffres et données indispensables à la bonne compréhension du dossier (valeur foncière et coûts des travaux effectués) et dans l'attente d'une prochaine réunion ».

M. LAHEURTE : « Vu l'avis favorable du comité SRU qui s'est réuni pour examiner ce dossier le 23 janvier 2018 ».

La délibération CA18/001 est adoptée à la majorité.

Le Directeur Général de l'EPFL,

Alain TOUBOL

Le Président du conseil d'administration,

Julien FREYBURGER